DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DU PHOTOVOLTAIQUE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de réaliser toutes les démarches administratives en lien avec les projets d'installation de modules photovoltaiques. Se démarquer grâce à un argumentaire commercial bénéficiant de sa maitrise des démarches administratives. Proposer un dossier le plus adapté possible face aux exigences d'un assureur dans le cadre d'installations de modules photovoltaïques.
PUBLIC	artisans, chargés d'affaires, personnel de chantier, électricients, couvreurs, plombiers
PRE-REQUIS	Avoir suivi au moins une de nos formations en photovoltaique et/ou être déjà professionnel dans le contexte de l'installation de modules photovoltaiques.
EVALUATION	Questionnaire à choix multique de validation des connaissances acquises. Attestation de formation
METHODES	Vidéo-projection, support complet remis à chaque participant. (Taux de satisfaction : 100% ; Taux de réussite : 100% ; Taux de d'abandon : 0% sur 21 stagiaires formés)
MOYENS SPECIFIQUES	vidéoprojecteur. Accueil Personne en situation d'handicap (PSH) et/ou Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) contactez l'ANOFAB pour valider l'accessibilité de la formation.
FORMATEUR(S)	Monsieur Stéphane DELAVAL

PROGRAMME

Durée : 7 heure(s) sur 1 jour(s)

Exigences des assurances :
- prise en compte des risques,
- garanties à offrir,
- limites contractuelles

Démarches QUALITE :
- matériel reconnu (Liste Verte - Atech, ETN, Levées de réserves, Procès Verbal de fin de travaux…)

Démarches auprès de la mairie (limites de puissance installée, formulaires,…)

Déclaration auprès d'ENEDIS (limites de puissance installée, formulaires,…)

Préparation à la visite du Consuel :
- Choix du formulaire,
- Documentations à produire (notes de calcul,…)

Contraintes des Bâtiments de France (interdictions, mode de pose, délais de réponse…)

Aides gouvernementales (primes à l'autoconsommation, Taux TVA réduit, Fiscalité de la revente,…).

(Date de mise à jour : 09/06/2025)